

**Comité Scientifique de l'Observatoire des Finances et de la Gestion Publique Locale**  
**Compte-rendu de la séance d'installation du 21 février 2017**

Nous vous livrons un retour de **la première rencontre du comité scientifique et technique de l'observatoire des finances et de la gestion publique locales** (avant diffusion au CA) introduit par Jean-Michel Baylet et animé par André Laigniel.

Monsieur le Ministre Baylet a rappelé les 4 objectifs qui sous-tendent la création de cet observatoire.

- L'objectif essentiel est **d'alimenter les débats parlementaires par des données et analyses fiables et objectives sur les finances locales** (voulues au plus près de la réalité par Monsieur le Ministre) **et les politiques publiques et d'apporter aux élus des indicateurs de pilotage**. Les collectivités locales ont besoin des données fiscales, des coûts des services rendus pour améliorer leur gestion. Cet observatoire participe d'une démarche vertueuse qui vise à inverser la courbe négative des budgets de fonctionnement des collectivités locales.

- Le second objectif porte sur le partage de l'information financière entre l'Etat et les collectivités locales. L'observatoire doit être un outil d'aide à la décision de l'Etat qui pourra disposer de références précises et objectives et d'analyses complètes des collectivités locales.

- Le troisième objectif vise à établir, collecter, analyser et mettre à jour les données des collectivités locales

- Le quatrième objectif est centré sur la diffusion des travaux pour favoriser le développement des bonnes pratiques et l'évaluation des politiques publiques. L'observatoire doit être un lieu de partage, d'expérimentation, de testeur...

Monsieur Laignel, président de l'observatoire, a insisté sur la posture qu'il attend des membres siégeants au comité scientifique : acteur et non spectateur. L'implication et la participation de chaque structure permettra d'objectiver le débat entre les collectivités locales et l'Etat. Dénonçant le face à face, il préconise le "côte à côte" pour construire des échanges sur des bases identiques et des données partagées. Il invite les membres à apporter des éléments objectifs à partir des bases de données dont ils disposent. Les chantiers prioritaires figurent dans le document joint.

**L'approche financière et quantitative est largement privilégiée** (un prolongement somme toute du comité des finances locales) : analyse fine de la typologie des dépenses d'investissement, examen du coût des exonérations et allocations compensatrices, réalité des indicateurs de ressources et de charges (en vue d'une réforme de la DGF), évaluation des politiques publiques (notamment études d'impact des projets de loi), conditions de maîtrise des dépenses de fonctionnement et notamment des masses salariales... En second plan figurent les repérages de bonnes pratiques et l'évaluation des politiques publiques...

Une quarantaine de personnes était présente, dont vous trouverez le pedigree dans la PJ. **On notera l'importance du nombre de représentants de l'Etat.** Le tour de table ensuite a fait entendre notamment les voix de La Caisse des Dépôts, l'Inspection Générale des Finances, l'Agence France Locale, le SGMAP, l'AFIGESE, le CNFPT...qui ont fait valoir les données dont ils disposaient. Les interventions de l'ADT Inet et de l'AATF, au nom de l'Entente, ont rappelé notre capacité à mobiliser les réseaux s'agissant des échanges de bonnes pratiques dans nos cadres associatifs. Le tableau ci-joint complète le compte-rendu et donne un aperçu de la teneur des interventions.

**Les moyens alloués à l'observatoire sont modestes. La structure opérationnelle** comptera un secrétaire général nouvellement désigné Thomas Rougier, ex Dexia, ex Directeur des Etudes (direction des entreprises et développement des territoires) à la Banque Postale , une assistante, un ingénieur informatique (cf lancement d'une étude en vue de la création d'une plateforme des données comptables, fiscales et financières)..., un chargé de mission.

**Nous allons être officiellement sollicités** pour :

- faire part des données et ressources que nous pouvons mettre à disposition,
- être volontaire pour participer à des groupes de travail sur les 3 derniers chantiers prioritaires cités : analyse des dépenses d'investissement des collectivités, analyse des exonérations, abattements, compensations, modernisation des indicateurs de ressources et charges.

**Annick Tual**

Directrice Environnement et Territoires  
Communauté Urbaine de Dunkerque  
**Vice-Présidente de l'AITF**

**Claude Soret-Virolle**

DGA du CIG de la Grande-Couronne  
**Présidente de l'ADT Inet**